

Image not found or type unknown



Licenciement abusif "faute grave"

Par **nouzi**, le **12/02/2013** à **09:54**

Bonjour,
Tout d'abord bravo à tout le monde pour vos lumières.
Je viens d'être licencié d'une société de service en informatique après 5 jours d'inter contrat (période entre é missions).
Plusieurs contradictions ont été ajoutées dans le recommandé faisant part de mon licenciement, en somme il n'a aucune preuve pour confirmer le caractère de la faute grave, sauf un mail par ci où je demande de travailler sur un type précis de mission (ce qui reste juste un souhait), ou bien il signale mon refus de prendre rendez-vous avec lui trois soirs par semaine de 18h30 - 20h00 ...
En réalité, je suis assez confiant quant à mes chances de gagner au prud'homme, mais ce que je voudrais savoir c'est comment estimer le préjudice, comment calculer les réparations sachant que je suis un cadre et j'avais 2ans et 4 mois d'ancienneté.
Merci par avancern
Nouzi